



OFFICE DES CEREALES

Avis de Consultation N° C1/0040/24

L'Office des Céréales lance une consultation pour la réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien de deux bâtiments(la circonscription régionale + laboratoire) sise au gouvernorat de KASSERINE . Seules les entreprises soumises d'une patente ou agréées par les autorités compétentes (**spécialité B0 ; catégorie 1 ou +**) peuvent participer à la présente consultation.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (Service Achats).Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 4 du Cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale et recommandée ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppes fermées et scellées, libellées au nom de la Présidente Directrice Générale - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR – Consultation N° C1/0040/24: Réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien de deux bâtiments sise à Kasserine .** »

Les offres doivent parvenir au plus tard le **10 OCTOBRE 2024**, le cachet du bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **90 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre non accompagnée par la caution bancaire provisoire (**2.000,000 DT**) et l'attestation de visite ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée.

